

En 1688 éclatait entre la France et l'Angleterre, la guerre qui détermina les hostilités entre les colonies française et anglaise. Après neuf ans d'hostilités, la paix fut conclue, et le Traité de Ryswick (1697) rendit aux deux nations, leurs conquêtes respectives. Cette paix durait depuis quatre ans, lorsque la guerre pour la succession d'Espagne fit de nouveau prendre les armes à l'Angleterre et la France. Les colonies durent nécessairement prendre part à ces luttes sanglantes et, jusqu'en 1713, il se déroula des scènes tragiques depuis les rives de l'Acadie jusqu'aux solitaires forêts de l'Ouest, scènes dans lesquelles, les guerriers français, anglais et sauvages se firent une guerre acharnée.

Durant la longue période pacifique, qui suivit la signature du traité d'Utrecht, (1713) la population de la Nouvelle-France augmenta légèrement. La culture du sol fut toutefois grandement négligée pour le commerce de fourrures dont les séduisantes promesses, et même les énormes profits réalisés ne justifiaient pas entièrement la fascination qu'elles avaient exercée sur les aventureux "voyageurs" et "coureurs des bois."

En 1744, la guerre de la succession d'Autriche, jeta encore une fois les colonies dans des hostilités qui furent surtout remarquables par la prise de Louisbourg. Cette guerre se termina par le traité d'Aix la Chapelle (1748), mais cette suspension d'armes ne fut regardée par les deux nations que comme une simple trêve devant servir à préparer la lutte décisive pour la possession du continent.

En 1754, le conflit éclata par une rencontre entre un petit corps d'armée, sous Washington, et une troupe de soldats français, sous Jumonville au fort Duquesne. Washington prit l'initiative et, comme le dit Bancroft, son commandement de faire feu "fut l'étincelle qui devait embraser l'univers." Cela précipita la lutte terrible qui, soutenue avec la plus grande vigueur dans l'Inde, sur les eaux de la Méditerranée et en Espagne, sur la côte d'or de l'Afrique, sous les ramparts de Louisbourg, sur les hauteurs de Québec et dans la vallée de l'Ohio, devait avoir pour résultat, la défaite de la France, et l'anéantissement de sa puissance sur le continent américain, et prépara l'établissement de l'Empire unique, qui, (contrairement à la Russie et aux États-Unis, "pays également vastes, mais non continus,) traversé par l'Océan dans toutes les directions.—Venise avec la mer pour rues—place la Grande-Bretagne à la tête des Puissances de l'Univers."

6. Le régime français en Canada dura jusqu'en 1760, époque où la France abandonna la lutte contre l'Angleterre pour la suprématie sur le continent américain, et la Nouvelle-France, avec sa population de 70,000 âmes, devint le Canada, dont les progrès sont exposés dans les pages qui suivent.

7. En 1774, le parlement anglais adopta la loi connue, sous le nom de "Acte de Québec." Cette loi étendait les frontières de la province, depuis le Labrador jusqu'au Mississipi, depuis l'Ohio jusqu'à la hauteur des eaux de la Baie d'Hudson. Elle reconnaissait aux Français le droit de pratiquer la religion catholique romaine et confirmait au clergé le droit de percevoir la dime. Elle remettait en vigueur le code civil français et établissait l'application de la loi anglaise dans les cas criminels. Cet acte resta en vigueur dans la province pendant dix-sept ans.